COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Maromme, le 05 octobre 2022

CO-COON SOCIAL CLUB
POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE



La loi ÉLAN (Évolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique), adoptée en novembre 2018, a fait évoluer la question du logement des personnes âgées, en permettant notamment le développement de l'habitat inclusif. En 2022, c'est à Maromme qu'émerge la première résidence seniors de ce genre, avec le Co-coon Social Club©...

C'est l'un des projets les plus attendus de ces dernières années. La première résidence co-living senior de France verra le jour à Maromme à l'horizon 2024.

Ce concept novateur va marquer un véritable tournant en matière d'accompagnement de nos aînés et permettre à la Municipalité de renforcer sa politique de lutte contre l'exclusion des seniors.

Interrogé sur le sujet, le Maire, David Lamiray, s'est réjoui de l'arrivée de cette nouvelle offre de logement adapté sur la ville. *« Il est primordial que chacun puisse choisir comment bien vieillir à Maromme. En cela, nos aînés disposent aujourd'hui de différentes formules, adaptées à leur niveau de dépendance et à leurs moyens financiers [...] Certains optent pour le maintien à domicile, quand d'autres se dirigent vers les résidences autonomies Cottereau et Pican ou même Le Villâge des Aubépins (EHPAD). L'ouverture prochaine de Co-coon viendra encore étoffer ce panel, avec de nouveaux types de résidences et de services. »*

Cet habitat inclusif proposera en effet 87 logements sociaux et 38 appartements privés, allant jusqu'au T3, offrant aux résidents l'accès à une communauté de vie basée sur le principe du co-living. Tous pourront ainsi, partager des espaces mutualisés, bénéficier de diverses activités et surtout, participer activement à la vie du site en construisant un projet commun et collectif pour le modeler selon leurs envies.

En outre, les instigateurs de ce projet - porté par le bailleur Quevilly Habitat - se sont penchés sur la problématique de l'accessibilité financière des résidences services seniors, afin de proposer un lieu de vie attractif et dynamique, accessible à tout type de revenu.

Maxime Morlaine

Directeur de cabinet
Mail : maxime.morlaine@ville-maromme.fr
Tél. : 02 32 82 22 88 / 06 49 40 99 78